Image not found or type unknown

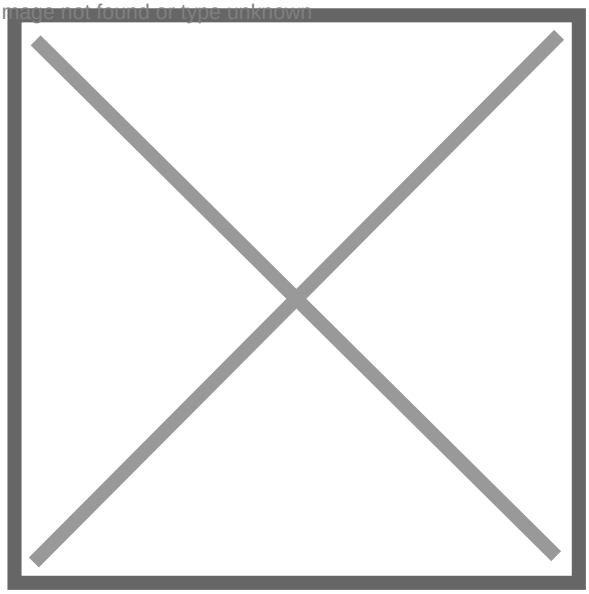

Auto entrepreneur allant vivre a l'etranger

Par **toto2zero**, le **30/06/2014** à **14:47**

Bonjour a tous,

Voila cela fait 1 an que j'ai créer mon auto entreprise en ayant pris comme siège social l'adresse de ma mère.(vu que je vivais las bas).
Mais je vais bientôt déménager en Belgique et j'aurai voulu savoir si je pouvais laisser le siège social de mon auto entreprise chez ma mère?
En faisant ça je pourrai laisser ma voiture a l'adresse de mon entreprise pour ne pas mettre de plaque belge et ainsi garder mon assurance française.
Je pensais sinon prendre un local en France avec mon père également auto entrepreneur en utilisant son domicile comme adresse commune.

Merci d'avance de vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés